

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 642f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Protéger les sociétés face aux catastrophes : une priorité politique majeure

Strasbourg, 30.10.2006 – L'accord partiel ouvert EUR-OPA Risques Majeurs du Conseil de l'Europe organise le 31 octobre à Marrakech (Maroc) sa 11^{ème} Session Ministérielle pour examiner les orientations qui guideront le travail futur de l'Accord en matière de prévention et de gestion des catastrophes au sein de l'espace européen et méditerranéen. Dans son plan d'action à moyen terme, qui sera adopté par les Ministres à cette occasion, l'Accord préconise une approche préventive face aux risques naturels et technologiques.

La Session ministérielle, qui aura lieu à l'hôtel Kenzi Farah de 9 h à 18 h 30, sera ouverte par Mohamed El Yazghi, Ministre marocain de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement. Omar El Jazouli, Maire de Marrakech, et Gabriella Battaini-Dragni, Directrice Générale de l'Education, la Culture et le Patrimoine, la Jeunesse et le Sport du Conseil de l'Europe, prononceront les allocutions d'ouverture.

Les participants examineront les réponses possibles des divers acteurs concernés (institutions internationales, autorités nationales, régionales et locales, scientifiques, ...) au défi majeur posé par les risques naturels et technologiques. Ils étudieront les actions novatrices qui visent à promouvoir une culture du risque accrue au sein de la population ainsi qu'une meilleure gestion par toutes les autorités compétentes des situations de catastrophe.

Les débats s'appuieront sur les politiques et expériences des différents pays membres et les actions développées par d'autres organisations internationales partenaires de l'Accord. Ces débats conduiront à l'adoption d'une Résolution sur les actions prioritaires de l'Accord dans l'espace européen et méditerranéen ainsi que deux Recommandations spécifiques en matière de prévention des catastrophes : l'importance de l'éducation aux risques à l'école et le rôle majeur des collectivités locales et régionales.

Le programme et les documents de base de la Session sont disponibles sur <http://www.coe.int/europarisks>.

Secrétariat de l'Accord Européen et Méditerranéen sur les Risques Majeurs (EUR-OPA)

Tél. +33 (0)3 88 41 35 22, Fax +33 (0)3 88 41 27 87, europa.risk@coe.int

Contact à Marrakech :

Francesc Pla, Secrétaire du Comité des Correspondants Permanents

Portable: +33 (0)6 65 29 18 20 ; Courriel : europa.risk@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.